CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5071 - MERCREDI 13 AOÛT 2025

CHAN 2025

Le Congo et le Sénégal se neutralisent

Après avoir partagé les points avec le Soudan 1-1, les Diables rouges ont concédé le 12 août leur deuxième match nul frustrant contre le Sénégal sur ce score identique d'un but partout. Le Congo, qui est passé tout près d'un exploit face aux tenants du titre, doit négocier sa qualification le 19 août face au Nigeria. *Page 13*

ÉLECTION À L'UNESCO

Anatole Collinet Makosso : « *Firmin Édouard Matoko a un bon profil* »

S'exprimant sur RFI à propos de l'élection à la direction générale de l'Unesco, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a souligné qu'Édouard Firmin Matoko, cadre de la structure onusienne depuis trente ans, est l'homme de la situation.

« Pour avoir préservé le patrimoine culturel partout dans le monde, y compris en Égypte, et au regard de tout son parcours, au moment où l'Unesco traverse une période de turbulences avec le désengagement de certains États - et pas des moindres -, nous pensons qu'il faut que ce soit, en toute légitimité, quelqu'un de la maison qui puisse conduire ces réformes en douceur et en profondeur », a-t-il déclaré.

Page 16

4E ÉDITION DU SAMEB

Au cœur des métiers du bois

Le Sameb ouvert à Brazzaville

La quatrième édition du Salon des métiers du bois (Sameb) s'est ouverte le 11 août à Brazzaville sur le thème : « Bois et artisanat : de la forêt à la maison, consommons congolais ». La problématique est un appel à consommer local en revivifiant la filière bois dans le processus de diversification de l'économie nationale.

Ce marché de l'artisanat qui rassemble les professionnels nationaux et internationaux du secteur refermera ses portes le 25 du mois en cours.

Page 5

BEPC 2025

Plus de 84.000 candidats déclarés admis

Sur 123515 candidats au brevet d'études du premier cycle (BEPC) session de juillet 2025, 84.111 sont déclarés admis, soit un taux de réussite de 68,10 %. Les résultats publiés hier par le jury placent le département de la Sangha en tête avec 78,09%.

Page 5

Éditorial

Un an déjà

Page 2

ÉDITORIAL

Un an déjà

« La quinzaine du gouvernement » qui se veut un cadre interactif d'échange avec les médias sur l'action de l'exécutif, et plus précisément des sujets brûlants de l'actualité nationale chaque quinzaine, a soufflé sa première bougie ce 12 août 2025.

L'exercice qui a pu susciter un temps quelques remarques ironiques traduit l'engagement du gouvernement à communiquer davantage sur son action en donnant aux reporters, chroniqueurs et autres reporters des outils utiles leur permettant de contourner les tentatives de déstabilisation des fake-news, et autres interprétations subjectives prolifiques sur le web, parfois mensongères.

De fil en aiguille, la formule par laquelle le ministre de la Communication et des Médias était le seul interlocuteur des journalistes n'a cependant pas permis de creuser certains sujets relevant d'autres départements ministériels. C'est ainsi qu'a été lancée la première édition avec deux membres du gouvernement. Une manière pour l'exécutif de réaliser son vœu de voir d'autres ministres intervenir sur des sujets brûlants de l'actualité.

Après une année, sur 37 membres du gouvernement, seuls cinq d'entre eux ont été face à la presse. Pour des raisons d'agenda sans doute. Néanmoins, les journalistes continuent d'attendre le face-à-face avec d'autres ministres pour dissiper les malentendus sur des questions qui défraient la chronique. Le temps passe… mais tous les espoirs sont permis.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le MJP renforce son ancrage politique

Le Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) a ouvert, le 11 août, au Palais des congrès à Brazzaville son tout premier rassemblement structurel pour débattre de l'avenir du mouvement et des orientations à prendre pour participer activement à la vie politique nationale afin d'apporter son soutien à la jeunesse.

Des membres du bureau politique du MJP

Présidé par le coordonnateur national Donald Mobobola, le premier rassemblement du MJP se tient jusqu'au 13 août sur le thème « Plus loin ensemble, dans la paix et la responsabilité ». Il réunit les dirigeants de ce parti et présidents fédéraux venus de tous les départements du Congo et de l'étranger. Pendant trois jours, ils vont débattre de l'avenir politique de leur formation, mais aussi se donner de meilleures orientations politiques au profit d'une gouvernance intergénérationnelle. *« Nous sommes ici pour réfléchir ensemble sur l'avenir de notre formation politique. Une occasion propice pour débattre librement des orientations que notre mouvement doit prendre afin d'élire démocratiquement nos instances dirigeantes, question de redonner espoir à notre jeunesse et à notre peuple, qui attendent de nous des actes forts, des paroles vraies et des engagements tenus »,* a souligné Donald Mobobola.

Face aux multiples maux sociaux qui minent la jeunesse congolaise, liés au manque de conscience dans le milieu politique, le MJP se propose un remède durable et efficace basé sur la conscientisation de masse. A ce propos, Donald Mobobola estime que la jeunesse congolaise n'est pas « une marchandise politique », elle est plutôt une collaboratrice pour une gouvernance intergénérationnelle pour un développement inclusif du Congo. *«La jeunesse congolaise ne doit pas être manipulée ou prise en otage par des discours électoraux ou électoralistes. Elle mérite d'être traitée avec respect, courtoisie et dignité »*, a renchéri le président coordonnateur national du MJP. Il a souligné à ces centaines de militants venus en grand nombre dans une salle de Palais des congrès prête à craquer que le pays fait face à de nombreux défis.

Et devant un tel tableau social sombre, a-t-il dit, le MJP doit prendre ses responsabilités, en tant que formation politique à obédience jeune. Ces défis à surmonter, a relevé Donald Mbobola, porte entre autres sur le chômage endémique des jeunes, le manque de formation professionnelle à leur profit, l'insuffisance d'opportunités économiques. Il faut ajouter à la liste le manque des politiques publiques fiables, capables de booster l'engagement citoyen des jeunes. Saluant la détermination des jeunes à participer à ce premier rassemblement, le MJP a réitéré son attachement au président de la République pour son soutien indéfectible.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC :Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité :Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayououlo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service),
Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Parlement fixé sur le cadre budgétaire à moyen terme

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a présenté, le 11 août, à Brazzaville aux deux chambres du Parlement le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) pour la période 2026-2028.

Le CBMT 2026-2028 s'inscrit, a rappelé le chef du gouvernement, dans la poursuite des objectifs du Cadre budgétaire à moyen terme 2025-2027. Il s'agit notamment d'améliorer l'espace budgétaire ; renforcer la mobilisation des ressources fiscales et de services ; optimiser la production des ressources naturelles ; améliorer le rendement des produits de participation ; soutenir les couches vulnérables ; stimuler la croissance économique ; améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense publique ; réduire le niveau de la dette publique ; renforcer la résilience de l'économie nationale face au choc ; assurer la veille des risques budgétaires.

Pour réaliser ces objectifs, les principales orientations de l'action de l'État s'articulent, a expliqué Anatole Collinet Makosso, sur l'optimisation des recettes budgétaires issues des ressources naturelles ; de l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales et de services par la digitalisation des processus de collecte ; de la réduction des exonérations et du rétablissement de la fonction bancaire du Trésor public conformément à la directive du président de la République en novembre dernier, lors de son adresse sur l'état de la nation. Il s'agit également de la redynamisation du portefeuille public de l'État pour améliorer sa contribution à la croissance économique, concernant les recettes.

En matière de dépenses, il s'agira dans le cadre de la gestion du budget de l'État en mode programme de mettre l'action sur la rationalisation des dépenses publiques en privilégiant les dépenses en capital dans les secteurs porteurs de croissance (énergie, chaîne logistique et agriculture, services numériques, économie carbone) ; l'augmentation des dépenses sociales.

Ainsi, sur la période 2026-2028, les ressources budgétaires de l'Etat sont estimées à 2479 milliards 400 millions FCFA en 2026 ; 2599 milliards 100 millions FCFA en 2027, et 2732 milliards 400 millions FCFA en 2028. Ceci avec une augmentation progressive moyenne de 1,8 % sur la période. « *Cependant, nous restons confrontés à un défi majeur : le besoin de financements. Le gap qui se dessine implique que nos marges de manœuvre sont limitées. Ce qui rend nécessaire un engagement renouvelé avec nos partenaires techniques et financiers. Ces ressources sont réparties dans les trois composantes du budget de l'État que sont le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor* », a détaillé le Premier ministre.

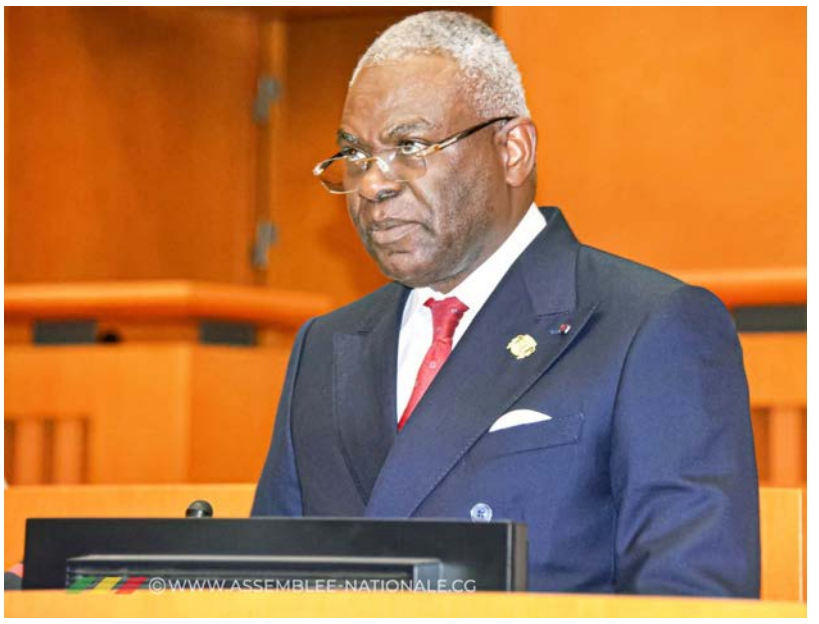

Le Premier ministre

Exécuter uniquement les budgets votés

Le ministre des Finances

Les recettes fiscales augmenteraient en un rythme annuel moyen de 3,9% et se situeraient à 1111 milliards 200 millions FCFA en 2026 ; 1154 milliards 200 millions FCFA en 2027 ; et 1199 milliards 800 millions FCFA en 2028. Les dons et legs et fonds de concours régresseraient, quant à eux, à un rythme moyen de près de 7 % pour s'établir à 79 milliards 500 millions FCFA en 2026, 87 milliards FCFA en 2027 et 70 milliards 300 millions FCFA en 2028. « *Les cotisations sociales augmenteraient en moyenne de 4,4 % pour atteindre 95 milliards 7 millions FCFA en 2026, 99 milliards 900 millions FCFA en 2027 et 104 milliards 400 millions FCFA en 2028. Le niveau des autres recettes sera stable sur la période autour de 1180 milliards 700 millions FCFA en retrait d'environ 122 milliards 600 millions FCFA* », a précisé le chef du gouvernement.

Parlant des dépenses publiques, il a annoncé les politiques que le gouvernement entend mettre en œuvre sur la période 2026-2028, s'appuyant sur un alignement stratégique sectoriel en lien avec les programmes qui mettent un accent particulier sur les projets visant à satisfaire les besoins urgents des jeunes et à atteindre les objectifs de développement à l'effet de promouvoir l'employabilité, l'entrepreneuriat, l'éducation et l'accompagnement des jeunes. « *Dans cette perspective, le gouvernement entend focaliser ses efforts des investissements sur les projets à forts potentiels dont ceux en concours de mise en œuvre et ceux à effets multiplicateurs et catalytiques pour promouvoir les initiatives des acteurs nationaux du secteur privé. Le gouvernement poursuivra la mise en œuvre des projets inscrits dans les six piliers du Plan national de développement 2022-2026* », a-t-il annoncé avant d'être soutenu par le ministre chargé des Finances et du Budget, Christian Yoka.

La présentation du CBMT 2026-2028 a été suivie des débats au niveau de l'Assemblée nationale et du Sénat, assortis de quelques recommandations. La commission Economie et Finances de l'Assemblée nationale s'est, par exemple, interrogée sur la capacité du gouvernement à pouvoir, dans le même temps, amplifier le désendettement et à dynamiser la croissance dans un contexte où le taux de la dette est au-dessus de la norme communautaire. «*La Commission a posé la question du respect par le gouvernement du principe de l'orthodoxie budgétaire dans l'exécution des lois de finances conformément aux lois et règlements en vigueur, au titre de la gestion des finances publiques. Autrement dit, la Commission demande que ce soit les budgets votés qui soient exécutés. Elle recommande la prise en compte dans la loi de finances pour l'année 2026 du Programme accéléré du développement communautaire* », a plaidé le président de la commission Ecofin, Maurice Mavoungou.

Les députés/DR

Parfait Wilfried Douniama

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Musée du Bassin du Congo

VISITEZ LE
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses expressions de la
TRADITION à la MODERNITÉ

Expositions et projections :
- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

Horaires d'ouvertures :
Du Lundi au Vendredi : 9H-17H
Samedi : 9H-13H

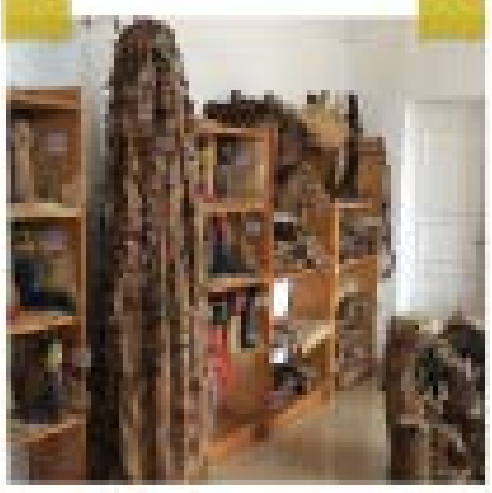

Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

4e ÉDITION DU SAMEB

Deux semaines au cœur des métiers du bois

La quatrième édition du Salon des métiers du bois (Sameb) se tient à Brazzaville du 11 au 25 août sur le thème « Bois et artisanat : de la forêt à la maison, consommons congolais ». Il s'agit là d'un appel à consommer local en revivifiant la filière bois dans le processus de diversification de l'économie nationale.

La ministre des Petites et Moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, et celle de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, ont ouvert la quatrième édition du Sameb qui a lieu sur le site consacré au village artisanal, près du stade Alphonse-Massamba-Débat. Le génie des artisans congolais et étrangers y est mis en exergue à travers des expositions et ventes dans diverses filières : la menuiserie, la bijouterie en bois, la vannerie, l'ameublement, la sculpture en bois, l'art floral, entre autres.

« À travers ce salon, il est question de valoriser nos ressources et créer les opportunités économiques durables », a expliqué la ministre des PME saluant l'appui des entreprises forestières venues des quatre coins du pays qui contribuent à rapprocher les producteurs et consommateurs à tous les niveaux de la transformation du bois.

Selon la ministre Rosalie Matondo, le secteur forêt-bois est un des leviers de la diversification de l'économie nationale. Il offre de nombreux opportunités permettant l'émergence d'une multitude des PME et des PMI. *« Nos forêts, qui couvrent 69% du territoire national, regorgent d'un potentiel ligneux estimé à 900 millions de m³ constitués de plus de 300 essences exploitables capables. Cependant à ce jour, seuls 1 700 000 m3sont valorisés par nos sociétés forestières et nos artisans. Le travail qui nous attend est immense »*, a-t-elle fait savoir.

Le thème de cette quatrième édition du Sameb est évocateur en ce qu'il renvoie non seulement à l'immense potentiel du patrimoine forestier, mais également à la nécessité de promouvoir une consommation responsable, locale et inclusive. L'enjeux étant de repenser le modèle de consommation et à réhabiliter les savoir-faire locaux.

Rominique Makaya

Le Sameb ouvert à Brazzaville/Adiac

BEPC 2025

84 111 candidats déclarés admis

Sur 123515 candidats au brevet d'études du premier cycle (BEPC), 84 111 sont déclarés admis, soit un taux de réussite de 68,10 %. Les résultats publiés par le jury placent le département de la Sangha en tête avec 78,09%.

Par département, le classement se présente comme suit : Plateaux 77,40%, Cuvette 75,81%, Kouilou 70,29%, Brazzaville 69,26%, Lekoumou 68,37%, Cuvette ouest 67,64%, Bouenza 67,15%, Pool 67,06%, Niari 65,72%, Pointe-Noire 65,28 et la Likouala arrivée en dernière position avec un taux de réussite de 64,89%.

A l'extérieur du pays, la Chine a réalisé 100% tandis que le centre du Cabinda en Angola affiche 99,26%.

Les Dépêches de Brazzaville

ENTREPRENEURIAT

La Fondation Telema célèbre sa 4e cohorte d'incubation

Les incubés de la quatrième cohorte de la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes ont reçu, le 8 août, à Brazzaville les certificats de fin de formation marquant ainsi l'aboutissement de leurs efforts de formation et détermination.

Durant vingt et un jours d'incubation, ces porteurs de projets ont bénéficié de près de cent vingt heures sur les notions comme l'entrepreneuriat, l'éducation financière, le leadership, le marketing, le genre, le modèle économique, le développement personnel, la rédaction d'un business plan et bien d'autres.

De retour dans leurs communautés respectives, ces entrepreneurs formés sont désormais prêts à transformer leurs projets en réussite concrète et à générer un impact positif. Lors de la cérémonie de clôture, un panel de jeunes sélectionnés a présenté ses projets devant les invités, partenaires et acteurs de l'écosystème entrepreneurial. Ces présentations ont illustré la créativité, l'engagement et la capacité d'innovation de cette nouvelle génération d'entrepreneurs congolais.

Aussi la remise officielle des certificats de participation a-t-elle symbolisé l'aboutissement d'un parcours exigeant et formateur. Au total, cette session d'incubation a accompagné neuf projets agroalimentaires, quatre en agro-pastoral, trois dans l'artisanat, trois dans les services, deux dans le commerce, ainsi que deux dédiés à l'économie verte.

Les incubés et les partenaires/Adiac

Selon le responsable de la quatrième cohorte d'incubation, Brice Matadi : *« Ces secteurs d'activités liés aux projets des incubés répondent aux vrais besoins de nos communautés. Tous ces incubés sont venus avec l'ambition de structurer leurs idées, affirmer leurs visions et donner une nouvelle vie à leurs projets. Et ils ont tous un point commun, le courage de croire en leurs projets. (…) Leur implication a été remarquable avec un taux de participation de 80% »*. Au terme de cette formation, vingt projets ont été définitivement retenus dont 40% sont portés par les femmes, témoignant ainsi la notion d'égalité des chances portée par la Fondation Telema.

Heureux de l'initiative, le secrétaire général de la Fondation Telema a plaidé et suggéré aux bailleurs nationaux ainsi qu'internationaux un écosystème inclusif pour l'entrepreneuriat des jeunes au Congo. *«Nous savons que l'avenir économique de notre pays dépend en grande partie de la capacité de notre jeunesse à innover. Mais cette capacité n'est pas innée, elle se construit et se soutient. Et c'est là que vous, partenaires institutionnels, diplomatiques et économiques, vous jouez un rôle fondamental. Soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, ce n'est pas seulement encourager la création d'entreprises, c'est investir dans la stabilité sociale, la souveraineté économique et l'autonomie locale »*, a-t-il souligné.

Des propos congratulés par le directeur du cabinet du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Emile Blaise Pascal Opangault, qui s'est référé au Brésil comme un pays qui soutient l'entrepreneuriat des jeunes. Il a de même affirmé : *« Il est évident que ce n'est pas toujours par le chemin de la bureaucratie ou de la fonction publique qu'on va construire le pays. J'ai entendu beaucoup qui viennent, qui passent des années, qui vont à la retraite sans avoir un emploi. Or, vous n'avez pas choisi le chemin de la facilité, vous avez choisi de travailler, de créer de la richesse, de créer de l'emploi »*. Cette journée de festivités a aussi été marquée par l'annonce très attendue du cinquième appel à projets qui a été lancé le 8 août et se terminera le 23 septembre 2025. Cette nouvelle édition vise à attirer d'autres talents porteurs de solutions innovantes et capables de transformer leurs idées en entreprises viables.

Fortuné Ibara

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO

Secteur : Financier

Référence de l'Accord de Financement : 5500155015101

N° d'identification du Projet : P-CG-H00-003

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI), administré par la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à la Banque Congolaise de l'Habitat et à la Réforme du Secteur de l'Urbanisme et de l'Habitat et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la BCH, notamment le recentrage et la relance de son activité via une assistance technique.

2.Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres ; (i) la mise en place d'un programme de développement et de renforcement des capacités assorti d'un plan de formation du personnel de la ligne commercial et des Engagement; (ii) la revue et le perfectionnement du plan stratégique de développement assorti d'un plan opérationnel, d'un Plan de développement organisationnel et d'un contrat de performance; (iii) la revue des documents de politique stratégique ainsi que les outils de gestion à savoir : la politique de gestion des risque de crédit, le système de notation interne, le cartographie de risques, la politique de gestion des risques de liquidité, la mise à jour des procédures internes; (iv) la modernisation du système information et de gestion dont la Banque Congolaise de l'Habitat a besoin en procédant à la redéfinition du schéma directeur informatique afin de prendre en charge les besoins induits par le contexte de digitalisation, mais aussi la nécessité de supporter le développement des applications métiers et permettre la mise en place d'outils spécifiques de gestion des risques. La mission sera réalisée à Brazzaville, en République du Congo, sous la supervision générale de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), et de la Direction Générale de la BCH, pour une période de mise en œuvre ne dépassant pas six (06) mois.

3.L'Unité de Gestion du Projet Appui à la BCH invite les Consultants/Firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants/firmes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) documentation, (ii) référence de prestations similaires/expérience dans les misions similaires, (iii) attestations de bonne exécution ou certificats de fin de prestation, (iv) et références et coordonnées des clients et toute autre information pertinentes.

4.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conforme au cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. L'intérêt manifesté par un Consultant/Firme n'implique aucune obligation de la part de la BCH de le retenir sur la liste restreinte. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

5.Les consultants/firmes intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

6.Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 1er septembre 2025 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N° 01/PPM/BCH/UCP-Appui à la BCH-2025 : chargé des activités liées à l'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la BCH, notamment le recentrage et la relance de son activité via une assistance technique. », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

A,
Unité de Gestion du Projet
Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat
Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville/Centre-ville - République du Congo
A l'attention de Stéphane NGAKOSSO, Coordonnateur du Projet
Email:bch@bch.cg et Copie à : stephane.ngakosso@bch.cg et guynette.epouery@bch.cg
Telephone: +242 06 676 68 08 /+242 06 663 22 33

ENREGISTREMENT UNIVERSEL DES NAISSANCES EN AFRIQUE CENTRALE

L'OIF réaffirme son engagement

À l'occasion de la huitième journée africaine de l'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil, célébrée le 10 août, l'organisation internationale de la francophonie (OIF), à travers sa représentation pour l'Afrique centrale (Repac -OIF), a réaffirmé son engagement en faveur de la consolidation et de la modernisation des systèmes d'état civil dans l'espace francophone.

L'état civil constitue la pierre angulaire de l'exercice de l'ensemble des droits fondamentaux. Consciente de cet enjeu, l'OIF a fait de cette thématique l'une de ses priorités stratégiques, en soutenant ses États et gouvernements membres dans la mise en place de dispositifs inclusifs, fiables et accessibles à toutes et à tous, en cohérence avec l'objectif de développement durable 16.9 : garantir une identité légale pour tous d'ici 2030.

Ce projet structurant au service des populations a été lancé en 2019. En effet, ce projet phare « État civil » de l'OIF vise à renforcer les systèmes nationaux d'enregistrement des naissances, en particulier dans les zones rurales et auprès des populations vulnérables. Il repose sur une approche francophone plus stratégique, intégrée et inclusive, articulée autour de deux axes prioritaires. Il s'agit des projets de terrain multi-acteurs : l'enregistrement des naissances, campagnes de sensibilisation, formation des agents d'état civil, appui aux réformes législatives et stratégiques ; des actions de plaidoyer de haut niveau : mobilisation des États pour faire de l'état civil une priorité nationale, en coordination avec les partenaires internationaux et francophones.

Des résultats significatifs en Afrique centrale

Au Tchad, plus de cinquante trois mille enfants ont été enregistrés dans les provinces de la Tandjilé et de l'Ennedi Est. Une seconde phase est en préparation. Au Cameroun, cinq mille quatre cents enfants de l'extrême-nord ont obtenu un acte de naissance. En République centrafricaine, le projet est en cours de lancement et vise l'établissement de trois mille actes de naissance pour des enfants et jeunes dépourvus d'état civil, ainsi que la formation des personnels et agents publics. Ces résultats sont rendus possibles grâce à l'engagement actif des autorités nationales.

Instituée par la conférence des ministres africains en charge de l'état civil, la journée africaine de l'état civil vise à sensibiliser les gouvernements, les partenaires et les citoyens à l'importance cruciale de l'enregistrement des faits d'état civil et à la production de statistiques vitales fiables, dans une perspective de développement inclusif et durable. Elle s'inscrit dans la dynamique d'une francophonie utile, agile et imaginative, au service des populations, en particulier des jeunes et des femmes, pour garantir à chacun une identité légale reconnue et protégée.

Bruno Zéphirin Okokana

VISA AMÉRICAIN

Jusqu'à 15 000 dollars de caution, l'Afrique australe ciblée

Les États-Unis durcissent leur politique migratoire et l'Afrique australe se retrouve en première ligne.

En l'espace de 48 heures, Washington a annoncé des mesures strictes visant les ressortissants du Malawi, de la Zambie et du Zimbabwe, avec un objectif affiché : freiner les séjours illégaux sur le sol américain. Le 5 août 2025, le département d'État a dévoilé un programme pilote imposant une caution de 15 000 dollars (près de 13 000 euros) aux demandeurs de visas B1/B2 (tourisme ou affaires) en provenance du Malawi et de la Zambie. Cette garantie financière, à déposer avant le départ, ne sera remboursée que si le voyageur quitte le territoire américain à l'expiration de son visa.

Des inquiétudes diplomatiques croissantes

La mesure, qui entrera en vigueur le 20 août 2025, suscite des réactions officielles. Le ministre des Affaires étrangères zambien, Mulambo Haimbe, a exprimé ses « sérieuses inquiétudes » concernant les répercussions économiques sur le commerce, le tourisme et les échanges humains. Sa collègue malawite, Nancy Tembo, partage ces préoccupations, tout en affirmant la volonté du Malawi de coopérer avec Washington sur les questions migratoires. Dans le même élan, les États-Unis ont restreint la délivrance de visas aux ressortissants du Zimbabwe, invoquant des motifs similaires liés au non-respect des délais de séjour.

Des taux de dépassement jugés trop élevés

Selon le département de la sécurité intérieure (DHS), les taux de dépassement de visa (« overstay ») en 2023 étaient de 14,32 % pour le Malawi et de 11,11 % pour la Zambie, au-dessus du seuil de 10 % jugé tolérable par Washington. Ces chiffres, combinés à des lacunes dans les contrôles migratoires ou à l'octroi facilité de citoyenneté dans certains pays, justifient selon les autorités américaines ces mesures ciblées. Cependant, plusieurs observateurs notent que d'autres pays affichent des taux d'overstay bien plus élevés, sans faire l'objet de mesures similaires. Certains y voient une application sélective, voire géopolitiquement motivée, de la politique migratoire américaine.

Enjeux pour la région

Les enjeux sont de 4 ordres :

1-L'impact économique : les restrictions risquent de freiner les investissements, les échanges commerciaux et le tourisme.

2-Les tensions diplomatiques : les mesures pourraient fragiliser les relations bilatérales entre Washington et les États de la région.

3-Une mobilité compromise : des milliers de voyageurs respectueux de la loi pourraient être pénalisés.

4-Un précédent international : ce programme pourrait inspirer d'autres pays à imposer des conditions similaires.

Cette initiative américaine, testée en Afrique australe, pourrait marquer une nouvelle phase dans la lutte contre l'immigration illégale. Mais elle soulève une question plus large : jusqu'où peut-on restreindre la mobilité internationale au nom de la sécurité migratoire ?

Noël Ndong

galerie CONGO

Musée du Bassin du Congo

PRÉSENTE

LA RUMBA CONGOLAISE
PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima

Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des Dépêches

Contact :
+242 06 666 7065
+242 05 396 3535

Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

3e FORUM MONDIAL SUR LE BOIS LÉGAL ET DURABLE

Les industriels se réunissent en Chine

L'édition 2025 du Forum mondial sur le bois légal et durable (GLSTF) se tiendra les 23 et 24 septembre à Macao sur la côte sud de la Chine. Environ 800 participants sont attendus pour échanger sur les nouvelles tendances de consommation et l'innovation dans les chaînes d'approvisionnement en bois.

Le séchage de bois dans une usine/DR

Le forum GLSTF est co-organisé par le secrétariat de l'Initiative mondiale pour des chaînes d'approvisionnement vertes (GGSC), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et l'Institut de promotion et d'investissement de Macao (IPIM), en collaboration avec l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) et l'Association chinoise de distribution de bois et de produits dérivés (CTWPDA). Cet événement devrait mobiliser les principaux industriels, principalement des entreprises et sociétés commerciales du secteur du bois, dirigeants politiques, organisations internationales et instituts de recherche.

Placée sur le thème « De la forêt à la maison — un dialogue international sur les nouvelles tendances de consommation et l'innovation dans les chaînes d'approvisionnement », l'édition 2025 du GLSTF vise à renforcer les réseaux, la collaboration et les échanges commerciaux entre les acteurs de l'industrie du bois (producteurs, transformateurs, consommateurs et acteurs du marché) afin de soutenir la gestion durable des forêts tropicales et l'adoption de chaînes d'approvisionnement légales. Le forum doit également contribuer à faciliter l'utilisation et le commerce légaux des produits du bois dans un environnement commercial stable, transparent et prévisible, tout en soutenant le développement durable et l'atténuation des changements climatiques.

L'objectif est de favoriser un dialogue étroit entre les parties prenantes de l'industrie du bois, aux niveaux national et international. À travers ce forum, les organisateurs entendent aborder les problématiques des chaînes d'approvisionnement mondiales en bois, liées à diverses incertitudes et tendances émergentes, et combler le fossé qui se creuse entre l'offre et la demande de produits du bois. Ils espèrent ainsi renforcer l'échange d'informations entre industriels dans le cadre d'une plateforme collaborative.

La session principale traitera de la consommation de produits du bois, du mobilier et de l'ameublement, ainsi que des liens entre l'innovation dans les chaînes d'approvisionnement et la vitalité et la durabilité des entreprises. Des sous-forums spécialisés seront organisés par l'OIBT, l'IPIM et le secrétariat du GGSC, en collaboration avec des partenaires tels que l'ATIBT et la CTWPDA : ils aborderont des thèmes liés à la légalité et à la durabilité du bois, aux ressources, aux marchés et au commerce durables, ainsi qu'aux tendances du marché. Une exposition dédiée à l'industrie légale et durable du bois est prévue en marge du GLSTF 2025, avec une trentaine de stands.

Fiacre Kombo

JOYEUSE FÊTE DE L'INDÉPENDANCE !

Chers Clients, Chères Clientèles,
En ce jour de célébration nationale, toute l'équipe des Établissements Paris Luxe est heureuse de vous présenter ses plus chaleureuses félicitations à l'occasion de la Fête de l'Indépendance de notre pays.
Cette journée symbolise l'unité, la fierté et les valeurs qui nous rassemblent. C'est également l'occasion pour nous de vous exprimer notre profonde gratitude pour votre fidélité et votre confiance, qui nous permettent de grandir et d'innover chaque jour.
En cette période de réjouissances, nous vous souhaitons une excellente célébration, entouré(e)s de vos proches, dans la joie et la prospérité. Que cette fête nationale soit pour vous et vos familles un moment de bonheur et de réussite.
Merci de faire partie de notre histoire. Vive la nation, et longue vie à notre précieuse collaboration !
Avec toute notre considération,

L'Equipe Paris Luxe
L'excellence à La française

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE
www.adiac-congo.com

ADIAC TV

TOUTE L'ACTUALITÉ
DU BASSIN DU CONGO

EN VIDÉO

(+242) 06-929-4505

info@adiac.tv

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv

ENJEUX POLITIQUES

Félix Tshisekedi relance la dynamique interne au sein de l'Union sacrée

Une semaine après leur précédente rencontre, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a de nouveau réuni les cadres de l'Union sacrée de la Nation (USN) au siège de la plateforme politique situé dans la commune de la Gombe.

Au cœur de cette réunion stratégique : le renforcement de la cohésion interne et de la transparence, dans le but d'insuffler une nouvelle dynamique à cette méga coalition présidentielle. En présence du chef de l'État, les échanges ont porté sur l'examen approfondi de la Charte et du projet de règlement intérieur appelés à régir prochainement le fonctionnement interne de l'USN. S'adressant à la presse à l'issue de la réunion, le secrétaire permanent de la plateforme, le Pr André Mbata, a souligné que cette rencontre ouvrait la voie à la tenue imminente du congrès de l'Union sacrée. Il a estimé que l'adoption de ces textes fondamentaux constituait un tournant important, car elle vise à instaurer un climat de collaboration, de discipline et de respect mutuel entre les membres. Le Pr Mbata a également rapporté que le président Félix Tshisekedi a salué l'engagement de l'équipe organisationnelle,qu'il a félicitée pour avoir conduit ce travail de concertation à la hauteur des attentes et des enjeux actuels de la plateforme.

Les membres de l'USN réunis autour du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo/DR

Le secrétaire permanent de l'USN a, par ailleurs, indiqué que *« la plus haute autorité de l'Union sacrée a insisté sur la nécessité d'adopter un langage commun et de privilégier l'efficacité dans l'action publique, notamment à travers un rapprochement constant avec la population »*. Cette réunion, marquée par des échanges francs et constructifs, a également permis de faire le point sur la répartition des responsabilités au sein des structures de la plateforme. Les participants ont, à l'unanimité, réitéré leur engagement à soutenir le chef de l'État dans la mise en œuvre des priorités du nouveau quinquennat. La prochaine réunion du présidium, dirigée par le président de la République en sa qualité de haute autorité politique de l'USN, est programmée pour le jeudi 14 août. *« Ce sera l'occasion d'adopter définitivement les textes de base, à l'issue de quoi le chef de l'État pourra fixer la date du congrès »*, a précisé le Pr Mbata. En plus des membres du présidium, cette rencontre a réuni plusieurs membres du gouvernement ainsi que des responsables des partis et regroupements politiques affiliés à la majorité présidentielle.

Sylvain Andema

GÉNIE SCIENTIFIQUE

Vers une industrialisation des innovations locales

Le troisième Forum du génie scientifique congolais s'est ouvert, le 11 août, dans la salle de spectacles du Palais du peuple.

C'est la Première ministre, Judith Suminwa Tuluka, qui a présidé la cérémonie d'ouverture au nom du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Ce forum met en lumière l'ingéniosité des inventeurs et innovateurs congolais ainsi que les projets scientifiques et technologiques portés par eux. D'entrée de jeu, la cheffe du gouvernement a invité l'assistance à prendre la pleine mesure de la gravité du génocide que subit, depuis trois décennies, le peuple congolais, particulièrement dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. Une minute de silence a été observée à la mémoire des dizaines de chrétiens récemment massacrés à la machette dans l'Est du pays, alors qu'ils étaient en prière.

Dans son allocution, Judith Suminwa a donné lecture du message du chef de l'État qui a salué l'initiative en ces termes : *« Cet événement, désormais inscrit comme un rendez-vous incontournable de notre agenda national, symbolise l'éveil d'une nation résolue à maîtriser son destin à travers la force de la recherche scientifique et de l'innovation technologique»*. La Première ministre a ensuite salué avec force le génie scientifique congolais qui, a-t-elle indiqué, «ne se limite pas aux laboratoires, mais influence également notre gouvernance». Elle a souligné que c'est dans cet esprit qu'il faut comprendre le Portail numérique du ministère du Portefeuille, actuellement

La Première ministre Judith Tuluka visitant les stands des jeunes entrepreneurs congolais/DR

en phase de déploiement, comme un exemple d'innovation appliquée au pilotage stratégique de l'État. *« La République démocratique du Congo doit s'imposer la discipline de prioriser, financer et industrialiser ses propres innovations »*, a insisté la Première ministre da ns le message du président Tshisekedi qu'elle a relayé. Et d'ajouter sur le même ton : *«J'ai instruit le gouvernement à renforcer les mécanismes de valorisation, de production et de diffusion des prototypes issus de nos chercheurs, afin qu'ils intègrent rapidement la chaîne nationale de création de valeur»*. Avant elle, le ministre de la Recherche scientifique et Innovation technologique, ainsi que le président de la Commission scientifique nationale, ont salué l'engagement personnel du chef de l'État, qu'ils ont qualifié de moteur principal dans l'organisation de ce forum, désormais érigé en cadre de référence pour la promotion de l'innovation congolaise.

Sylvain Andema

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°003/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-SPM

Recrutement d'un consultant international individuel chargé de l'évaluation institutionnelle de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et des ONG cogestionnaires des 4 aires protégées : le Parc National Ntokou Pikounda, le Parc National Conkouati-Douli, la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio Louna et le Sanctuaire de Gorilles de Lossi

1.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « consultant international individuel chargé de l'évaluation institutionnelle de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et des ONG cogestionnaires des 4 aires protégées : le Parc National Ntokou Pikounda, le Parc National Conkouati-Douli, la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio Louna et le Sanctuaire de Gorilles de Lossi».

2.Objectifs de la mission

L'objectif est d'évaluer la capacité institutionnelle actuelle de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et des ONG cogestionnaires des 4 aires protégées, appuyées par le ProClimat.

•Au niveau national, il s'agit de l'Agence Congolaise de la faune et des Aires protégées (ACFAP).
•Au niveau local, il s'agit des 4 ONG chargées de la cogestion des 4 aires protégées appuyées par le ProClimat (World Wide Fund for Nature - WWF pour le Parc National de Ntokou Pikounda, Noé pour le Parc National Conkouati-Douli, Aspinall Foundation pour la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio Louna et African Parks pour le Sanctuaire de gorilles de Lossi).

L'évaluation devra porter sur la capacité actuelle de ces 5 structures à gérer efficacement et en toute sécurité leurs responsabilités en matière d'application de la législation nationale sur la protection de l'environnement ainsi que la loi sur la faune et les aires protégées et de respecter les exigences du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale.

3.Profil du Consultant(e)

Le Consultant international individuel devra justifier du profil ci-après :
-Être titulaire d'au moins d'un BAC + 5 en sciences sociales, développement rural, sociologie, conservation, ressources naturelles, anthropologie ou équivalent ;
-Avoir à minima 8 ans d'expérience professionnelle ;
-Avoir une expérience pratique en activités de conservation ou de gestion des ressources, ou de développement social, rural et communautaire dans la région ;
-Avoir une expérience formelle dans l'évaluation, le renforcement des capacités ou la formation des forces paramilitaires ou d'autres agences similaires ;
-Avoir une connaissance des normes de référence et des protocoles de formation pour la gestion des aires protégées et la lutte contre le braconnage ;
-Avoir une expérience formelle avec les forces de sécurité paramilitaires ou autres forces de sécurité ou dans l'application des lois sur la faune ;
-Avoir une compétence dans l'élaboration et la mise en œuvre des procédures opérationnelles standard, protocoles ou des Codes de Conduites pour les forces de sécurité ;
-Capacité à travailler en Français ;
- Avoir une expérience dans le domaine du développement communautaire au niveau local.

4.Durée

Le Consultant fournira les services pendant la période maximale de 80 jours. La date de commencement des prestations est la date de notification par le client de commencer les prestations ou une autre période dont les parties pourraient convenir par écrit.

5.Processus de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé février 2025.

6.Dossiers de candidature

L'Unité de Gestion du ProClimat invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 août 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement d'un consultant international individuel chargé de l'évaluation institutionnelle de l'ACFAP et des ONG cogestionnaires des 4 aires protégées ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex-Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo,
Email : proclimatmarches@gmail.com/ proclimatcongo@gmail.com,
Tél. + 242 : 06 696 16 10/06 498 97 25/

Fait à Brazzaville, le 12 août 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

CHAN 2025

Le Congo et le Sénégal se neutralisent

Après avoir partagé les points avec le Soudan 1-1, les Diables rouges ont concédé le 12 août leur deuxième match nul frustrant contre le Sénégal sur ce score identique d'un but partout.

Une phase de jeu Congo-Sénégal/Photo CAF

Le Congo, qui est passé tout près d'un exploit face aux tenants du titre, doit négocier sa qualification le 19 août face au Nigeria. Le match contre le Sénégal lui a toutefois permis de confirmer les statistiques. Les Diables rouges n'ont jamais perdu leur deuxième match du Chan depuis leur première participation en 2014 (deux victoires pour trois nuls).

Les Congolais avaient pris un départ de rêve en ouvrant le score à la 19e minute grâce à Dechan Rayan Moussavou qui jouait ses premières minutes dans ce Chan. Les Diables rouges ont plié mais n'ont pas rompu jusqu'à la 82e minute quand Layousse a remis les deux équipes à égalité. C'est rageant.

Mais le Congo garde toutes ses chances pour une éventuelle qualification pour les quarts de finale. Gagner le Nigeria est la meilleure possible. C'est lors du dernier match que le Congo avait battu la Libye et s'était qualifié pour les quarts de finale en 2021. En quatre dernières participations, le Congo n'a non plus perdu ses troisièmes matches du Chan. Une tendance à confirmer .

James Golden Eloué

ITF WORLD TENNIS TOUR

Florent Max sacré champion à Brazzaville

Au terme de deux semaines de compétition, qui a opposé des tennismans très motivés et ambitieux, le tournoi international dénommé l'ITF world tennis tour M25 Open a livré son verdict et le Français Florent Max a dominé ses adversaires.

La finale du tournoi international dénommé l'ITF world tennis tour M25 Open s'est tenue, le 10 août, au Pôle tennis de Brazzaville. Elle a mis aux prises le Français Florent Max et le Slovaque Artnak Bor sur le score de 2 sets à 1 (6-3,6-7, 7-6).

Ce match à multiples rebondissements et beaucoup de suspense a émerveillé le public pendant près de trois heures. Cette finale a tenu toutes ses promesses et le public a été servi. Certains jeunes Congolais ont, d'ailleurs, promis de faire de leur mieux afin de jouer comme ces professionnels.

Le vainqueur a apprécié l'organisation et le dynamisme du public. *« Je remercie tout le Congo et je pense que j'ai été adopté. C'était incroyable, merci à tout le monde. Prochainement, je reviendrai puisque c'était un match magnifique et je n'ai même pas compris car mon adversaire a tout donné. Cette victoire me permet de monter au classement »*, a indiqué Florent Bax.

Florent Max accompagné de la 3e vice-présidente/Adiac

Organisée par la Fédération congolaise de tennis (Fécoten), en partenariat avec l'Académie de tennis de Brazzaville, la compétition a regroupé une cinquantaine d'athlètes venus de plus d'une vingtaine de pays. Au nom du président, la troisième vice-présidente de la Fécoten, Rosine Malanda Thabou, a salué l'excellence et la détermination des joueurs avant d'inviter les jeunes Congolais à poursuivre l'apprentissage. Rendez-vous à la prochaine édition.

Rude Ngoma

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Cissé Saki-Jeanice Fatou

Je désire désormais être appelée Ngassaki Cissé Saki-Jeanice Aeon.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n°004/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-SPM

Recrutement d'un homologue national chargé d'appuyer le consultant international dans la mise en œuvre de l'évaluation institutionnelle de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et des ONG cogestionnaires des 4 aires protégées : le Parc National Ntokou Pikounda, le Parc National Conkouati-Douli, la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio Louna et le Sanctuaire de Gorilles de Lossi

1.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « recrutement d'un homologue national chargé d'appuyer le consultant international dans la mise en œuvre de l'évaluation institutionnelle de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et des ONG cogestionnaires des 4 aires protégées : le Parc National Ntokou Pikounda, le Parc National Conkouati-Douli, la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio Louna et le Sanctuaire de Gorilles de Lossi.

2.Objectifs de la mission

L'objectif de la mission de l'homologue national est d'appuyer le consultant international dans l'évaluation de la capacité institutionnelle actuelle de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et des ONG cogestionnaires des 4 aires protégées, appuyées par le ProClimat..

•Au niveau national, il s'agit de l'Agence Congolaise de la faune et des Aires protégées (ACFAP) ;
•Au niveau local, il s'agit des 4 ONG chargées de la cogestion des 4 aires protégées appuyées par le ProClimat Congo (World Wide Fund for Nature - WWF pour le Parc National de Ntokou Pikounda, Noé pour le Parc National Conkouati-Douli, Aspinall Foundation pour la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio Louna et African Parks pour le Sanctuaire de Gorilles de Lossi).

L'évaluation devra porter sur la capacité actuelle de ces 5 structures à gérer efficacement et en toute sécurité leurs responsabilités en matière d'application de la législation nationale sur la protection de l'environnement ainsi que la loi sur la faune et les Aires Protégées et de respecter les exigences du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale.

3.Profil du Consultant(e)

L'homologue national devra justifier du profil ci-après :
-Être titulaire d'au moins d'un BAC + 5 en sciences sociales, développement rural, sociologie, conservation, ressources naturelles, anthropologie ou équivalent ;
-Avoir une expérience pratique en activités de conservation ou de gestion des ressources, ou de développement social, rural et communautaire ;
-Avoir à minima 5 ans d'expérience professionnelle ;
-Avoir une expérience formelle dans l'évaluation, le renforcement des capacités ;
-Avoir une connaissance dans l'application des lois sur la faune et les aires protégées et la gestion durable de l'environnement ;
-Avoir une expérience formelle avec les forces de sécurité paramilitaires ou autres forces de sécurité ou dans l'application des lois sur la faune ;
-Avoir une connaissance des aires protégées du pays ;
-Avoir une maîtrise des langues nationales.

4.Durée

Le Consultant fournira les services pendant la période maximale de 80 jours. La date de commencement des prestations est la date de notification par le client de commencer les prestations ou une autre période dont les parties pourraient convenir par écrit.

5.Processus de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé février 2025.

6.Dossiers de candidature

L'Unité de Gestion du ProClimat invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 août 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement d'un consultant national individuel chargé de l'évaluation institutionnelle de l'ACFAP et des ONG cogestionnaires des 4 aires protégées ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un courriel ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidences Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo,
Email : proclimatmarches@gmail.com/ proclimatcongo@gmail.com,
Tél. + 242 : 06 696 16 10/06 498 97 25/

Fait à Brazzaville, le 12 août 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Les ponténégrins appelés à participer au défilé à l'esplanade de la préfecture

Pointe-Noire, capitale économique du Congo, a eu le privilège comme Ouesso d'organiser le défilé civil à l'occasion des festivités marquant le 65e anniversaire de l'indépendance du Congo. L'annonce a été faite officiellement, le 12 août, par le préfet du département de Pointe-Noire, Pierre Cébert Iboko Onangha, lors d'une interview accordée à la presse locale.

L'objet de l'entretien du préfet avec les chevaliers de la plume et du micro était de rassurer le public ponténégrin de l'organisation du défilé civil le 15 août à Pointe-Noire afin d'écarter la rumeur selon laquelle le défilé de Pointe-Noire était un fake-news. « Au regard de ce qui se fait, notamment le montage de la tribune d'honneur et les travaux d'embellissement de l'Hôtel de ville, le bâtiment qui abrite la préfecture et la quasi-totalité des directions départementales des différents ministères, la présence des artistes en oeuvre sur le terrain démontre que le défilé aura lieu », a confirmé le préfet tout en demandant à la presse de faire large écho de cette fête, qui est la première pour le nouveau préfet de Pointe-Noire. *« Nous attendrons le jour J pour apprécier la qualité du défilé et du décor planté. Nous voulons que les Ponténégrines et les Ponténégrins observent le calme habituel et que la rumeur ne gagne pas leurs oreilles. Nous sommes prêts pour l'unité et le vivre-ensemble que nous allons démontrer le 15 aout au défilé »*, a-t-il ajouté.

Pierre Cébert Iboko Onangha lors de l'interview/Adiac

L'orateur a ajouté que le département de Pointe-Noire a été privilégié, chanceux car notre ville fait partie des trois départements retenus pour organiser le défilé civil sur quinze que compte le Congo. Pointe-Noire ne pouvait pas rester en marge de cette fête nationale. *« Je lance un appel solennel à toute la population ponténégrine et des environs de prendre massivement part au défilé du 15 août à l'esplanade de la préfecture. Ne vous fiez pas aux rumeurs, mais écoutez plutôt la voix de l'océan »*, a déclaré Pierre Cébert Iboko Onangha.

Le préfet du département de Pointe-Noire a ajouté qu'après le défilé civil, les animations culturelles se suivront dans tous les arrondissements de la ville océane.

Charlem Léa Itoua

ENTREPRENEURIAT

Les femmes invitées à utiliser le foyer amélioré Congo-mboté

Dans le cadre du projet Lituka, l'ONG internationale Initiative Développement (ID) a organisé, le 7 août, à Pointe-Noire, une activité de sensibilisation et de démonstration culinaire avec le foyer amélioré dit Congo-mboté en présence des femmes présidentes des mutuelles de la ville océane.

En République du Congo, 81% des ménages dépendent du bois et du charbon pour la cuisson quotidienne des repas. Comme ce sont les femmes qui sont directement impliquées dans la cuisson des aliments, l'ONG Initiative Développement a pensé mettre un accent particulier sur elles en leur présentant le foyer amélioré débaptisé Congo-Mboté afin de promouvoir une adoption plus large de ce foyer amélioré au niveau des ménages.

En organisant cette activité, l'ONG internationale Initiative Développement a non seulement permis à ces femmes représentantes d'associations de mieux appréhender le bien-fondé de l'utilisation du foyer amélioré, mais également de le découvrir et de le tester à travers une démonstration culinaire.

Cette démonstration pratique a permis de mettre en évidence les avantages de cette nouvelle technologie, notamment la réduction de la dépendance au bois de chauffe et la préservation des ressources forestières.

Les échanges ont aussi permis à sensibiliser ses femmes d'abord aux causes et conséquences dues au rechauffement climatique, ensuite sur le mode et les avantages d'utilisation du foyer amélioré et surtout de mieux comprendre les objectifs du projet Lituka et de véhiculer le messages dans les ménages. Témoin de l'événement, Lydia Bryzelle Babakoula, présidente de la mutuelle Rayon du soleil, affirme que ces foyers améliorés permettent de diminuer la durée de cuisson des aliments et dégagent peu de fumée lors de la cuisson *« la consommation est très réduite, avec du charbon à 200F on peut mettre deux marmites au feu »*, a-t-elle dit.

Pour tout dire, le foyer amélioré permet une réduction de la consommation de bois et du charbon, ce qui se traduit par des économies financières pour les ménages et une diminution de la pollution de l'air intérieur, améliorant ainsi la santé des femmes et de leurs enfants.

Une démonstration culinaire avec le foyer amélioré, Congo-mboté/Adiac

Produit local à double utilisation, ce foyer est fabriqué avec les matériaux durables par les artisans soudeurs congolais résidant à Pointe-Noire et à Brazzaville. Il est composé de deux plaques métalliques servant à utiliser soit du charbon, soit du bois. Il sied de rappeler que le projet Lituka a été mis en place par le ministère de l'Economie forestière et mis en œuvre par l'ONG internationale Initiative Développement, avec le soutien financier de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale(Cafi).

Notons que ce projet a débuté en novembre 2023 et prendra fin en 2026. Il a pour objectif de lutter contre la déforestation par la diffusion de foyers améliorés. De même, il vise à offrir aux ménages de Brazzaville et Pointe-Noire des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie en agissant sur l'une des causes de la pression anthropique exercée sur la ressource, notamment la demande en combustible.

Hugues Prosper Mabonzo

INTERVIEW RFI

Anatole Collinet Makosso: «Ce n'est pas à l'Union africaine d'imposer un vote» sur la candidature du Congo à l'Unesco

La bataille de l'Unesco bat son plein. En octobre, lors d'un premier tour, trois candidats vont s'affronter pour succéder à la Française Audrey Azoulay au poste de directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. En lice, la Mexicaine Gabriela Ramos, l'Égyptien Khaled El-Enany et le Congolais de Brazzaville Edouard-Firmin Matoko. La France soutient le candidat égyptien et le Premier ministre du Congo-Brazzaville n'hésite pas à regretter « l'ingratitude de la France à l'égard de son pays ». Anatole Collinet Makosso répond aux questions de C. Boisbouvier.

RFI : Monsieur le Premier ministre, en mars prochain aura lieu l'élection présidentielle. Est-ce que le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, qui cumule déjà plus de 40 ans de pouvoir, sera candidat à un nouveau mandat ?

Anatole Collinet Makosso : Le président américain Franklin Roosevelt vous avait déjà donné un enseignement : que ce n'est pas au milieu du gué qu'on change de cheval, ou qu'un bon cavalier ne peut pas laisser sa cavalerie au milieu du gué. Donc, pour nous qui avons encore la chance d'avoir à la tête de nos États des hommes d'une certaine expérience et qui ont connu l'Afrique dans tous ces états, nous ne voyons pas pourquoi nous devrions nous priver de leur expérience et de leur sagesse. C'est pour cette raison que nous pensons que Denis Sassou N'Guesso reste justement le candidat idéal.

RFI : Donc, vous nous annoncez qu'il sera candidat ?

A.C.M. : Je ne vous annonce rien. Il a la réquisition populaire sous réserve de ce qu'il dira lui-même. Mais jusqu'à preuve du contraire, son peuple le réclame comme candidat parce que son peuple estime qu'il n'a pas besoin de subir un saut dans l'inconnu.

RFI : Depuis le lendemain de la présidentielle de 2016, deux des principaux adversaires politiques du chef de l'État, Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa, sont en prison. Ils ont été condamnés à 20 ans et beaucoup les considèrent comme des prisonniers politiques. Est-ce qu'une grâce présidentielle est envisageable d'ici le mois de mars prochain ?

A.C.M. : Lorsque l'on aura vu par exemple que, dans certains pays, les hommes politiques ou coupables d'infractions qui auraient été jugés ont bénéficié, comme

ça, d'une grâce présidentielle, peut-être que nous en tirerons les leçons et que ça nous servira d'exemple.

RFI : Autre opposant politique, Lassy Mbouity, du parti Les Socialistes. Le 11 mai dernier, quelques jours après l'annonce de sa candidature, il a été enlevé chez lui par des hommes armés encagoulés, puis tabassé pendant neuf jours avant d'être relâché. Est-ce que ce n'est pas le signe qu'il règne aujourd'hui à Brazzaville une violente campagne d'intimidation contre certaines personnalités qui voudraient entrer en compétition l'année prochaine ?

A.C.M. : Si l'on a connaissance d'un seul établissement sanitaire qui avait reçu M. Lassy Mbouity, même de passage, même en hospitalisation de jour, eh bien, il faut qu'on me le cite, ce seul établissement sanitaire par lequel M. Lassy Mbouity est passé. S'il n'y a aucune information à ce sujet, je considère tout le reste comme étant une légende.

RFI: En octobre prochain, l'Unesco va élire son prochain directeur général. Il y a trois candidats : la Mexicaine Gabriela Ramos, l'Égyptien Khaled el-Enany et votre compatriote Édouard Firmin Matoko. Celui-ci ne s'est déclaré candidat qu'au mois de mars dernier, deux ans après son rival égyptien. Est-ce que ce n'est pas trop tard ? Est-ce que ce n'est pas un handicap ?

A.C.M. : Dans quel pays et dans quelle institution on présente la candidature deux ans avant la période de l'élection ? Notre compatriote a présenté sa candidature dans les délais, à savoir dans la période statutaire officielle de l'Unesco comprise entre janvier et mars.

RFI : Le candidat égyptien Khaled el-Enany a un CV assez impressionnant puisqu'il a été ministre égyptien des Antiquités. Quels sont les atouts du candidat congolais Édouard Firmin Matoko face à ce candidat prestigieux ?

A.C.M. : Son expérience au sein de la maison : pendant près de 30 ans cadre de l'Unesco, et pour avoir préservé le patrimoine culturel partout dans le monde, y compris en Égypte. Et, au regard de tout son parcours, au moment où l'Unesco traverse une période de turbulences avec le désengagement de certains États - et pas des moindres -, nous pensons qu'il faut que ce soit, en toute légitimité, quelqu'un de la maison qui puisse conduire ces réformes en douceur et en profondeur.

RFI : Est-ce que le candidat égyptien n'est pas soutenu par plusieurs pays, comme la France, et aussi par l'Union africaine ?

A.C.M. : Soutenu par l'Union africaine, je ne sais pas. L'élection se passe à l'Unesco, donc ce n'est pas à l'Union africaine d'imposer un vote là où l'on requiert la volonté souveraine des États. Deuxièmement, cette candidature, qu'elle soit soutenue par la France, c'est un fait. Nous notons, ce n'est pas la première fois que la France voterait contre le Congo. Mais si la France peut être indifférente à la candidature portée par Brazzaville, capitale de la France libre d'hier, il y a des pays comme l'Angola qui ont le sens de la gratitude, qui ne peuvent pas oublier que, au moment où ils célèbrent aujourd'hui le 50 anniversaire de l'indépendance, Brazzaville et le Congo ont joué un rôle très important pour leur indépendance, que nous allons également célébrer aujourd'hui. Les pays comme l'Afrique du Sud ne peuvent pas manquer de gratitude au moment où nous allons célébrer bientôt le 35 anniversaire de la fin de l'apartheid. Il se souviendra du symposium littéraire contre l'apartheid organisé à Brazzaville. Il y a des pays qui ont encore le sens de la mémoire, de la gratitude. Ce que la France oublie, les autres pays ne l'oublient pas.

Retranscription effectuée par Marie Alfred Ngoma